

Communiqué

Le 9 juillet 2015

PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société qui s'est tenue le 11 juin 2015, a décidé la distribution d'un dividende de 0,15 euros par action en donnant la possibilité aux actionnaires d'opter pour le paiement de ce dividende en actions nouvelles de la Société. Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 2,62 euros.

L'option pouvait être exercée du 18 juin au 1^{er} juillet 2015.

A l'issue de la période d'option, il ressort que 3.462.449 actions ont été créées. Le nombre d'actions de la Société est ainsi porté à 80.599.189 actions de 0,2 euro de valeur nominale chacune. Le capital social s'élève à 16 119 837,80 euros. Les nouvelles actions portent jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le paiement du dividende interviendra le 13 juillet 2015.

VIEL & Cie est une société d'investissement qui comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, leader de la bourse en ligne en France et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la banque privée en France.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment C d' Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, www.viel.com.